



Association POEHEIURA
6 Impasse de le Poude
40530 Labenne
06 08 37 27 92
poeheiura@hotmail.com

Règlement, Fiche Inscription

Nous avons à cœur d'initier vos enfants au Ori Tahiti et tout particulièrement à la culture MAOHI dans les meilleures conditions possibles, afin que chacune puisse s'épanouir et trouver sa place au sein du groupe.

Information enfant :

NOM : **Prénom :**

Date de naissance :

Adresse

Code Postal : **Ville :**

Parents ou Tuteur Légal de l'enfant :

Père

NOM : **Prénom :**

Téléphone : **E-mail :**

Mère

NOM : **Prénom :**

Téléphone : **E-mail :**

Règlement intérieur

Les Cours débutent le samedi 14 septembre à 14h00 pour un essai gratuit.

Puis à partir du 21 septembre jusqu'à fin juin, ils seront assurés tous les samedis de 14h00 à 15h15 dans la salle de danse Capranie à Ondres.

Il n'y aura pas de cours pendant les vacances scolaires sauf peut-être à l'approche du spectacle de fin d'année.

• Tarif et Modes de règlement

- Le tarif est de 200 € l'année + 20 € d'adhésion à l'association.
- 10 % pour les familles.

Mode de paiement

- Chèque ou Espèce
- Possibilité de payer en 1 ou 5 fois
- Paiement par chèque : les chèques à nous remettre le jour de l'inscription
- L'encaissement des chèques se fera mi Septembre, Octobre, Novembre, Décembre et Janvier pour le paiement en 5 x.
- 3 Chèques : 86 € (prix avec adhésion), 67 €, 67 €
- 4 Chèques : 70 € (prix avec adhésion), 50 €, 50 €, 50 €

- 5 Chèques : 44 €, 44 €, 44 €, 44 €, 44 € (prix avec adhésion) à l'ordre de : **ASSOCIATION POEHEIURA**
- Cours à l'unité : 12 €

- **Modalités d'inscriptions :**

Toutes les inscriptions se font obligatoirement à partir du formulaire d'inscription disponible auprès de **Mme Claire Loumiet** et à remettre en main propre avant la séance.

Si toutefois il y a un problème, vous pouvez nous contacter par mail : poeheiura@hotmail.com

- **L'inscription sera validée à la réception de tous les documents :**

- *Fiche d'inscription et Règlement signé*
- *Certificat médical de moins de 3 mois*
- *3 ou 4 Chèques ou espèces.*
-

Aucun remboursement ne pourra être effectué après le 30 septembre 2024 sauf un remboursement au prorata restant ne sera possible que pour les raisons suivantes :

- Déménagement à plus de 30 km de la salle de danse
- Raisons professionnelles pour les parents
- Raisons médicales

Un justificatif vous sera demandé avec une lettre de demande d'interruption définitive de l'abonnement annuel pour l'un de ces 3 motifs.

- **Réclamations :**

Les réclamations sur la facturation ou pour une demande de remboursement devront être adressées obligatoirement par mail : poeheiura@hotmail.com

- **Déroulement de la séance :**

Les cours seront organisées à l'**espace Capranie 40440 Ondres**, tous les samedis après-midi sauf en période de vacances scolaires.

Les horaires sont de 14h00 à 15h15.

Il est vivement conseillé d'arriver 10 minutes avant le début de la séance afin de commencer à l'heure.

- **Comportement :**

Nous sommes là pour passer un moment dans :

- La bienveillance
- Le respect de chaque danseuse présente dans la salle
- La non-compétition, non-concurrence
- Le partage de la culture polynésienne
- La convivialité
- La ponctualité
- La politesse

Un paréo est obligatoire, pas de chaussures dans la salle car le Ori Tahiti se danse pieds nus.

Les personnes non inscrites ne seront pas admises dans la salle de danse.

Les parents sont conviés à attendre leur enfant à l'extérieur de la salle.

• Accidents :

L'association ne sera pas responsable des accidents éventuels qui peuvent survenir.

Chaque enfant doit avoir une assurance responsabilité civile couvrant les risques et dommages qu'il pourrait occasionner aux personnes et installations.

• Projet de l'association :

Le spectacle de fin d'année sera déroulera le 13-14 juin 2026. Nous solliciterons la participation de parents dans l'organisation et la préparation de cet événement.

Les costumes seront réfléchis en amont.

Des ateliers de tressage et de confection seront proposés pour que votre enfant puisse participer au spectacle.

Par la suite, les costumes deviendront la propriété privée de l'association pour pouvoir effectuer d'autres prestations ou spectacles.

Fait à : Le :

Nom et signature du responsable légal avec la mention « Lu et Approuvé »

Droit à l'image

Compléter et rayer la mention inutile

Je soussigné(e) :

AUTORISE / N'AUTORISE PAS

l'utilisation des photos de danse de votre enfant lors des cours et des activités proposés par « l'Association Poeheiura» (cours,spectacles, événements...) pour la promotion de l'association (affiches, réseaux sociaux...)

Certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'Association Poeheiura et m'engage à le respecter.

Fait à : Le :

Nom et signature du responsable légal

Maeava chez L'association Poeheiura

